

Du gaz disponible 24 h / 24 toute l'année

## 6 bonnes raisons de choisir

### Le gaz ...

- 1 Une énergie **économique**
  - 2 Une énergie propre et respectueuse de l'environnement
  - 3 Une énergie **performante et multi-usages**
- ... **en réseau**
- 4 Un budget énergie maîtrisé pour **plus d'économies**
  - 5 **Plus de confort et de simplicité** au quotidien : Gaz de Tahiti gère pour vous vos réserves d'énergie
  - 6 Un numéro d'urgence disponible à tout moment : **508.400**

## Où nous trouver ?



# Gaz de Tahiti

Toute notre énergie pour votre bien-être

BP 9083  
98715 - PAPEETE  
TAHITI - Polynésie française  
Téléphone : 508.400

### Horaires d'ouverture de notre agence commerciale

Lundi à Vendredi  
07 h 30 à 12 h 00  
13 h 00 à 16 h 00

# Le gaz en réseau

## Comment s'abonner ?



Une énergie propre et performante 24h/24

# Gaz de Tahiti

# Le contrat de fourniture de gaz par compteur

## DOCUMENTS

### A FOURNIR :



- ✓ Une copie de votre **pièce d'identité**
- ✓ Un relevé d'identité bancaire (**RIB**) ou postal
- ✓ La **référence technique** de votre logement (figurant sur votre facture EDT)
- ✓ Un **certificat de conformité** de votre installation intérieure de gaz établi par un installateur agréé label gaz



### Si vous êtes locataire :

Avant la signature de votre contrat, un contrat avec votre propriétaire devra être préalablement établi. Par ailleurs, prévoyez :

- ✓ Le cas échéant, le nom du précédent occupant (si client Gaz de Tahiti)
- ✓ Une **copie de votre bail** de location
- ✓ Le cas échéant, le **relevé d'index** du compteur déjà en place (à faire figurer sur l'état des lieux d'entrée si possible) et son numéro de série

➔ A la souscription du contrat, un dépôt de garantie vous sera demandé.

Si vous êtes propriétaire, des frais de raccordement ou de pose de compteur vous seront également facturés.

Si vous êtes locataire, vous serez aussi redevable de frais d'ouverture de compte.

Locataire ou propriétaire, vous souhaitez profiter du confort et de la simplicité du gaz en réseau ? Contactez notre Service Clientèle au 508.400 ou présentez-vous directement dans notre agence de Vaininiore située Avenue Pomare, à Papeete.



## Gaz de Tahiti

Pour toute modification de votre contrat ou en cas de changement de vos coordonnées, contactez nos équipes au 508.400 ou par courrier à :

BP 9083  
98715 - PAPEETE  
TAHITI - Polynésie française  
Téléphone : 508.400  
Télécopie : 508.408  
E-mail : gaz@tahitigaz.pf

## \* Info Pratique \*

➔ A réception de votre contrat signé ou de votre demande de résiliation, nos équipes interviendront sur site sous un délai maximal de 3 jours.



## La résiliation

Vous quittez définitivement votre logement ?

**Pensez à résilier votre abonnement avant le 25 du mois**

Rendez-vous dans notre agence de Vaininiore, Avenue Pomare, muni :

- ✓ Du relevé de votre index compteur
- ✓ De votre demande écrite et signée précisant la date de votre départ définitif et votre nouvelle adresse

ou envoyez-nous ces documents par fax, e-mail ou par courrier.

➔ Le remboursement de votre dépôt de garantie, versé à la signature du contrat, vous sera restitué, déduction faite de tous les frais dus, sous un délai maximal de 10 jours.